

## Compte rendu de la réunion du 18 mai 2017

### Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Jacky HERVOUET, Nicolas BLAEVOET, Gilles BERNARD, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Eric MASSÉ, Jean-Baptiste PEYRAUD, Daniel TRUCHY

### Membres absents excusés

Pascal CARLOT, Florence VIÉ

Modification à apporter au compte-rendu du 14/04/17 pour le match ASOF Auboïs / Domats du 09/04/17 : il s'agit de l'équipe de Domats qui a match perdu et non l'équipe d'ASOF Auboïs

## Point sur le championnat

Journée de rattrapage du 16/04/17	
Carton jaune (amende de 3 €)	Steeve ROLLAND (Monéteau)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Sérotin (case pharmacie non cochée)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Alliance Nord</u> score match Esnon / Alliance Nord : 3-0 et 0 pt pour Alliance Nord qui devra verser une indemnité kilométrique de 49,41 € à Esnon par le biais de la caution
Forfait général (amende de 46 €)	Villeneuve-l'Archevêque

16ème journée de championnat du 23/04/17	
Carton jaune (amende de 3 €)	Wadia BAZGHOUD (ACSRA)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Appoigny (manque date, heure, groupe + case championnat non cochée) Domats (nom du dirigeant non indiqué) Esnon (groupe non indiqué) Irancy (nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chemilly-sur-Yonne et Véron (feuillelet bleu) Domats, Saint-Agnan et Soucy (feuillelet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Mailly-la-Ville</u> score match Avicenne / Mailly-la-Ville : 3-0 et 1 pt pour Mailly-la-Ville qui devra verser une indemnité kilométrique de 21,87 € à Avicenne par le biais de la caution

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Guerchy - Merry</u> score match Villethierry / Guerchy-Merry : 3-0 et 0 pt pour Guerchy-Merry qui devra verser une indemnité kilométrique de 58,32 € à Villethierry par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Envol Rive Droite et Saint-Sérotin
<u>Cas particulier</u> : l'arbitre officiel désigné pour le match Appoigny / Brichères 1 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif	

<b>Demi- finales de Coupe de l'Yonne + matches de rattrapage du 30/04/17</b>	
Carton jaune (amende de 3 €)	* Patrick LECORRE (Champs-sur-Yonne) * Christophe CHICOUARD, Jean-François CASTEX et Vincent MOREAU (Saint-Martin Paron 1) * Clément PONCE (Sergines)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Engurand MAINPUY et Adrien PHERIVONG (Sergines)
<u>Cas particulier</u> : l'arbitre officiel désigné pour le match ASOF Aubois / Saint-Martin Paron 2 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif	

<b>Journée de rattrapage du 07/05/17</b>	
Carton jaune (amende de 3 €)	Ludovic DE ALMEIDA (Joigny)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne et Véron (feuille blanc)

<b>17ème journée de championnat du 14/05/17</b>	
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chemilly-sur-Yonne (manque 6 numéros de maillots) Guerchy-Merry (nom du club non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Esonn, Les Bréandes et Saint-Agnan (feuille blanc) AS Saint-Siméon, Domats, Neuvy-Sautour, Soucy et Villethierry (feuille blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Appoigny</u> score match FMC Sens / Appoigny : 3-0 et 1 pt pour Appoigny qui devra verser une indemnité kilométrique de 47,79 € à FMC Sens par le biais de la caution  <u>Ormoy</u> score match Ormoy / Joigny : 0-3 et 1 pt pour Ormoy  <u>Senan 2</u> score match Escamps / Senan 2 : 3-0 et 1 pt pour Senan 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 21,06 € à Escamps par le biais de la caution  <u>Saint-Martin Paron 2</u> score match Senan 1 / Saint-Martin Paron 2 : 3-0 et 1 pt pour Saint-Martin Paron 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 32,40 € à Senan 1 par le biais de la caution
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Alliance Nord</u> score match Saint-Martin Paron 1 / Alliance Nord : 3-0 et 0 pt pour Alliance Nord qui devra verser une indemnité kilométrique de 17,01 € à Saint-Martin Paron 1 par le biais de la caution

➤ Match Egriselles-le-Bocage / Domats du 23/04/17 : réserve posée par Egriselles car l'arbitre assistant de Domats n'était pas licencié.

Décision prise par la commission : en application du règlement sportif, Domats a match perdu 3-0 et 0 point.

➤ Match de Coupe Esnon / Saint-Martin Paron 1 du 30/04/17 : lecture du rapport de l'arbitre de la rencontre faisant état d'une altercation entre le dirigeant de Saint-Martin Paron 1 et un des deux arbitres assistants.

Décision prise par la commission : le dirigeant de Saint-Martin Paron 1 recevra un courrier l'appelant à faire preuve de plus de retenue sur le terrain.

➤ Match Envol Rive Droite / Avicenne du 07/05/17 : réserve posée par Envol Rive Droite car un des joueurs de l'équipe d'Avicenne avait déjà disputé un match la veille en FFF, alors que le règlement stipule « qu'un joueur ne peut participer à un match que 2 nuits au moins après la participation à son précédent match ».

Décision prise par la commission (Marie-Claude MOREAU et Eric MASSÉ, arbitre de la rencontre, n'ont pas pris part au vote) : en application du règlement sportif, Avicenne a match perdu 3-0 et 0 pt. Le chèque de caution sera restitué au club d'Envol Rive Droite.

➤ Match ACSRA / Augy du 14/05/17 arrêté à la 60ème minute à la demande du dirigeant d'ACSRA pour coups et insultes de la part des deux équipes.

Décision prise par la commission, qui s'est basée sur le rapport du club d'Augy, ACSRA n'ayant envoyé ni rapport ni sa feuille de match : match perdu pour ACSRA 0-3 et 0 pt (12 votes pour et 1 abstention)

## **Finales Coupes de l'Yonne**

Les finales se dérouleront à Esnon le dimanche 28 mai 2017. Le cahier des charges a été complété par le club qui mettra à disposition des équipes et des accompagnateurs une buvette ainsi qu'une restauration.

La finale de la Coupe Consolante (entre ASOF Aubeois et Joigny) débutera à 9h et celle de la Coupe Challenge (entre Envol Rive Droite et Esnon) à 10h30 (ou plus tard en cas de prolongation du match précédent).

Les membres de la commission devront être présents dès 8 heures. Ils seront 10 à se restaurer sur place.

## **Bilan du championnat vétérans**

L'organisation d'un tournoi de fin de saison est toujours à l'étude, le projet n'est pas encore abouti.

Véron et Senan, sont à ce jour, les seuls clubs qui ont manifesté leur souhait de se réengager dans le championnat vétérans la saison prochaine.

## **Publicités sur calendrier numérique**

L'imprimé de recherche de publicités a été modifié pour ne plus faire apparaître la mention de calendrier papier. Chaque membre de la commission est chargé de rechercher des partenaires pour le calendrier 2017-2018.

## **Propositions de modification du règlement sportif par la commission**

Suite à la suppression de l'obligation d'être licencié UFOLEP et FFF dans une même association, toutes les mentions y faisant référence seront retirées du règlement sportif.

1) Modifications du règlement non soumises au vote mais qui devront cependant obtenir validation du comité directeur UFOLEP de l'Yonne :

- caution : remplacer le terme « caution » par « provision sur frais ». Cette provision, qui s'élèvera désormais à 80 €, sera débitée en fin d'année civile. Les rendus de provision inférieurs à 10 € seront reportés sur l'exercice suivant, si le club réengage une équipe

- si retrait d'engagement d'une équipe après établissement du calendrier et avant le début du championnat : la provision sur frais sera encaissée.

- augmentation du montant de l'amende forfait général : 50 €

2) Voeux de la commission qui seront soumis au vote des clubs

- retrait de 3 pts au classement pour les équipes qui font forfait (déclaré ou non) lors des 2 dernières journées de championnat (12 membres de la commission sont favorables pour présenter ce vœu et 1 membre est contre)

- lorsqu'un club ne réinscrit qu'une équipe sur deux au championnat, le choix du groupe lui sera laissé (à la place de l'équipe 1 ou de l'équipe 2)

## **Voeux des clubs**

**ASOFA - Jean-Paul ANDRE, arbitre**

Dans le but d'éviter certaines contestations, envers l'arbitre, sur une faute dans la surface, en accordant ou non un coup de pied de réparation, serait-il possible, au vu du règlement et de la loi n° 1 de faire, comme en foot d'animation FFF U10 à U13, une surface de réparation de 10 m de part et d'autre du but, jusqu'à la ligne des 13 m.

3 avantages non négligeables sont à mettre en évidence :

- rendre la décision du coup de pied de réparation plus facile et sans ambiguïté

- interdire au gardien de but de se saisir du ballon à la main entre autre au point de corner

- éviter de refaire jouer un coup de pied de but si le ballon sort en touche dans la zone des 13 mètres

**☞ ce vœu n'est pas recevable au vu du règlement sportif UFOLEP qui souhaite se distinguer du règlement de la FFF**

**Les Bréandes**

L'association propose de faire commencer les matchs à 10h au lieu de 9h30 en raison des longs déplacements

La commission n'est pas favorable à cette demande

**☞ ce vœu est cependant recevable et sera soumis aux votes lors de la réunion annuelle**

**Saint-Agnan - Sébastien Christiaens**

Faire jouer les matchs de Coupe de préférence sur des terrains en herbe ou synthétiques plutôt que sur des terrains stabilisés (sable et terre rouge), pour un confort de jeu plus appréciable

**☞ ce vœu n'est pas recevable car les équipes ont très rarement le choix du terrain, souvent imposé par les communes**

**Seignelay - Claude Cance**

Vœu n° 1 : victoire à 4 points pour le championnat

**☞ ce vœu n'est pas recevable car il avait déjà été proposé lors d'une réunion annuelle et n'avait pas obtenu un avis favorable de la part des clubs**

Vœu n° 2 : fixer l'heure limite d'arrivée des équipes à 9h15 pour débiter le match à 9h45 maximum.

**☞ ce vœu n'est pas recevable car fixer une heure d'arrivée des équipes alourdirait encore plus le règlement actuel.**

## **Validation des candidatures**

Les membres de la commission sortants qui ont présenté de nouveau leur candidature sont : Fany GILBERT, Daniel FERTIN, Jacky HERVOUET, Gilles BERNARD, Eric MASSÉ, Florence VIÉ et Christophe BONY.

David LAHAYE s'est également porté candidat pour rejoindre la commission.

## **Questions diverses**

➤ Thierry GILBERT officiera en qualité d'arbitre assistant et Marie-Claude MOREAU en qualité de déléguée officielle lors des finales de coupes nationales à 11 qui se dérouleront les 3 et 4 juin 2017 à La Chapelle-Saint- Luc dans l'Aube.

➤ Les clubs qui souhaitent engager une nouvelle équipe la saison prochaine seront contactés par des membres de la commission.

➤ Très peu de réponses ont été reçues suite au sondage concernant la création d'une section « jeunes » malgré la relance qui vient d'être faite.

**Date de la prochaine réunion : jeudi 8 juin 2017**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU